



Association Départementale des Elus Communistes et Républicains des Alpes-Maritimes

Nice, le 29 septembre 2008

Monsieur Dominique VIAN
Préfet des Alpes-Maritimes
CADAM
Route de Grenoble
06286 NICE CEDEX 3

Monsieur le Préfet,

Les choix d'aménagement du territoire qui seront faits dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National auront inévitablement un impact majeur sur le développement économique, social, environnemental, de l'ensemble de la Côte d'Azur.

Jacques Victor, président du groupe communiste au Conseil général, vous a fait parvenir deux courriers concernant d'une part l'organisation d'un débat public sur les choix de développement et d'aménagement dans la basse vallée du Var ainsi que l'association de l'ensemble des maires de l'O.I.N, d'autre part la place surprenante occupée par le Député-Maire-Président-du-Conseil-général-Président-de-la-CANCA dans toutes les annonces publiques relatives à l'O.I.N, qui pourtant devraient être celles de l'Etat.

Surpris que ces courriers soient restés sans réponse, je me permets de réitérer ces demandes. D'autant plus que les résultats des élections sénatoriales dans les Alpes-Maritimes viennent de démontrer que les options et la pratique du Député-Maire-Président-du-Conseil-général-Président-de-la-CANCA sont loin de donner satisfaction aux élus des Alpes-Maritimes, en particulier ceux de sa propre majorité. Si certains d'entre eux n'osent pas, par crainte de représailles pour leur mandat ou leurs subventions, désapprouver publiquement la gestion et le comportement à la hussarde de Monsieur Estrosi, le secret de l'isoloir leur a permis de lui envoyer un avertissement.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit la « *participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire* » par l'organisation de débats publics. Pour la basse vallée du Var, l'organisation d'un Grand Débat Public apparaît donc pleinement justifiée.

C'est le même souci de la démocratie qui nous conduit à considérer comme indispensable d'associer pleinement aux travaux et décisions de l'O.I.N. les maires des 16 communes incluses dans le périmètre de l'O.I.N.

En l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pierre BERNASCONI
Président de l'ADECRC 06